

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N° 7355

présenté par

Mme Batho, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière,
M. Orphelin et M. Villani

à l'amendement n° 3548 de Mme Valérie Petit

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« La demande d'octroi, d'extension ou de prolongation d'un permis exclusif de recherches ou d'une concession est refusée si l'autorité compétente émet un »

les mots :

« L'autorité administrative compétente rejette la demande d'octroi, d'extension ou de prolongation d'un permis exclusif de recherches ou d'une concessions en cas de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de clarification : l'existence d'un doute sérieux doit entraîner le rejet de la demande.